



**Recommandations du Partenariat de Développement EQUAL - Formation à distance quant à la création d'un Portail Fédérateur des initiatives FAD en Belgique Francophone**

***A l'attention du monde politique***

Ces recommandations sont le fruit d'une Table Ronde organisée le 18 février 2004 par le PDD Equal-fad.

Elles sont signées par tous les partenaires du PDD, représentés par :

- **Forem Formation:**

*Michèle Vos, Odile Dupont*

- **IFAPME :**

*Viorica Radian, Annick Marchesini, Isabelle Milis, Yvan Dauby*

- **Technifutur :**

*Georges Nikolaidis*

- **Technofutur3 :**

*Etienne Bareel, Yves Deville*

- **ULg - LabSET :**

*Marianne Poumay, Marie-France Brundseaux*

- **Ulg - Centre PME :**

*Zineb Aouni*

- **Formation PME :**

*Vinciane Laroche*

Des secteurs professionnels ont participé à la discussion. Ils étaient représentés par :

- **représentants du secteur de la construction (CSTC / CCW) :**

*Philippe Gosselin, Nathalie Bergeret, représentés par Paul Wagelmans*

- **représentant du secteur agro-alimentaire (IFP) :**

*Véronique D'Hert*

- **représentant du secteur employés (Cefora) :**

*Luc Van Waes*

- **représentants du secteur du métal (IFPM) :**

*Patrick Hollenfeltz, Natacha Malchus*



La séance a commencé par un tour de table au cours duquel chaque organisme s'est présenté brièvement et a exposé sa ligne de conduite en matière de formation à distance.

La discussion s'est ensuite attachée à décrire plusieurs points : pourquoi créer un portail fédérateur des initiatives FAD en Belgique francophone, sous quelle forme et comment.

### 1. Pourquoi créer un portail fédérateur ?

Les participants sont tous d'accord sur l'intérêt de développer un portail fédérateur. Celui-ci pourrait assurer une meilleure visibilité des actions de FAD en Belgique, ainsi que des opérateurs de formation. Ce portail deviendrait ainsi un outil de promotion de la FAD.

La fédération des opérateurs leur assurerait un plus grand poids sur le marché européen. Il serait cependant nécessaire, pour assurer leur crédibilité, de poursuivre la production de contenus de formation et d'alimenter le portail, qui doit faire preuve du dynamisme de nos régions.

Pour éviter tout problème de concurrence entre les opérateurs, une charte déontologique serait nécessaire. Elle établirait les droits et responsabilités de chacun.

Chacun souligne l'importance du fait que ce portail ne soit pas un accès unique aux formations mais un complément aux sites individuels des opérateurs.

En résumé, les participants ont relevé les points suivants :

- ✍ Intérêt de la mise en place d'un portail fédérateur
- ✍ Outil de promotion de la FAD complémentaire des portails individuels
- ✍ Nécessité de responsabiliser les partenaires

### 2. Quel serait ce portail ?

Les acteurs s'accordent à refuser que le portail ne soit qu'un catalogue standardisé des formations et des opérateurs. Il ne doit pas non plus « évaluer » les cours renseignés sur le site. La qualité des cours reste la responsabilité de celui qui les organise.

Les participants ont défini quel devrait être le portail dans sa forme la plus aboutie. A terme, il s'agirait d'évoluer vers un portail international (européen éventuellement via Eden, Be-ODL ou d'autres organismes qui opèrent déjà à ce niveau) plutôt que national ou régional. Le portail serait multilingue, ouvert aux offres d'organismes publics et privés et présentant une offre quasi exhaustive (90% des cours existants y seraient référencés).

Conscients qu'un tel portail implique des moyens financiers et humains considérables, les participants recommandent dans un premier temps la mise en place d'un portail qui présenterait les organismes francophones, publics et sectoriels. Une ouverture à un partenariat avec des représentants de la Communauté française et de la Région flamande est envisagée à court terme. Il semble que l'asbl Be-ODL pourrait être une structure d'accueil réaliste pour le portail dans cette perspective d'élargissement.

Le portail proposerait des clés d'analyse pour la FAD et distinguerait 4 types de publics : personnes individuelles, demandeurs d'emploi, travailleurs et entreprises. La définition des publics pourrait également s'effectuer sur base de critères individuels (études, expérience professionnelle, ...). Des accès différents au site répondraient à ces distinctions.

Une des missions du portail étant la promotion de la FAD, il faut qu'il démontre que ce nouveau système de formation est une alternative crédible à la formation classique. D'autre part, démystifier l'utilisation de l'outil s'avèrerait également un défi de ce portail.

Les participants ont identifié une série de besoins des apprenants, auxquels le portail devrait répondre. Le premier besoin est évidemment de disposer de l'offre de formation en FAD.

Ce n'est cependant pas suffisant car il est important, pour les personnes intéressées par une formation à distance, d'avoir les moyens de la suivre. Plusieurs outils d'aide à la préparation à la FAD seraient dès lors nécessaires. Trois grandes catégories d'outils ont été identifiées : ils concerneraient l'information, l'orientation et l'accompagnement.

La FAD implique un accès à un ordinateur, les participants recommandent donc de lister les points d'accès et une information sur les outils à se procurer. Ce site pourrait aussi devenir un lieu d'échange et/ou un lieu où poser des questions (via un forum).

Deux besoins principaux des opérateurs de formation sont mis en exergue : proposer leur offre de formation avec une description actualisée et trouver des informations sur la façon de s'impliquer dans un projet de FAD (trouver des partenariats, obtenir une aide méthodologique, disposer d'une liste de liens intéressants). Tous insistent sur le fait qu'il ne faut pas surcharger les opérateurs d'un travail supplémentaire important. Diverses expériences ont prouvé l'inefficacité de dispositifs contraignants pour les opérateurs de formation. Il faudrait peut-être dès lors imaginer des liens entre les bases de données des opérateurs.

D'autres apports du portail permettraient aux opérateurs de travailler en complémentarité : des enquêtes anonymes sur les besoins de formation, des statistiques sur la fréquentation du site, la possibilité de diversifier leur public-cible, un échange de pratiques via un formulaire standardisé ou via un forum, ...

Les besoins des entreprises devraient être identifiés et le portail devrait prendre cet aspect en considération.

En résumé, les participants ont relevé les points suivants :

- ☒ ☒ intérêt d'un portail européen à -moyen terme
- ☒ ☒ dans un premier temps, création d'un portail par les organismes publics et sectoriels belges francophones
- ☒ ☒ ouverture rapide à un partenariat avec des représentants de la Communauté française et de la Région flamande
- ☒ ☒ plusieurs types de publics à prendre en considération
- ☒ ☒ offre de formation standardisée
- ☒ ☒ divers outils pour les apprenants, les formateurs, les opérateurs de formation et les entreprises

### 3. Quelles sont les modalités de mise en œuvre du portail ?

Chaque intervenant souligne l'importance de la « neutralité » de l'image du portail. Il ne devrait être rapproché à aucun opérateur de formation en particulier.

Il s'agirait donc d'une association de partenaires. Trois niveaux de partenaires sont définis :

1° Un Comité de pilotage réunissant les partenaires fondateurs et des représentants de la Communauté française, de la Région flamande, des secteurs professionnels, ... Ce Comité

serait un prolongement de la réflexion initiée lors de cette Table ronde du 18 février. Les grandes lignes stratégiques y seraient déterminées avec tous les acteurs concernés et intéressés. Ce partenariat serait défini dans une convention. Les commanditaires seraient également représentés lors de ces Comités de pilotage.

2° Un Comité Exécutif composé de tous les membres du PDD. Il superviserait la mise en œuvre du portail au quotidien et contrôlerait la bonne application des stratégies décidées en Comité de Pilotage.

3° Les partenaires du site, qui proposeraient leurs formations.

Dans un tout premier temps, seuls les deuxième et troisième niveaux seraient mis en place.

L'adhésion à une charte commune pour les différents partenaires figurant sur le portail est prévue. Plusieurs critères ont été définis comme base à cette charte : pas de publicité, la présentation des organismes doit se faire de façon standardisée (fiche commune), l'information doit être présentée de façon neutre (pas de mise en évidence d'un opérateur particulier), la mise à jour de ses propres données est une condition *sine qua non* à la présence sur le site, etc.

L'accès au site devrait être complètement libre et gratuit pour le public, pour les opérateurs et pour les formateurs. L'accès en écriture, quant à lui, devrait être protégé. Chaque opérateur aurait un accès en écriture pour ses fiches uniquement.

Des moyens devraient être dégagés pour assurer la gestion du projet. Les participants recommandent la création d'un poste à temps plein disposant de budgets additionnels pour la sous-traitance (mise en ligne, hébergement, graphisme, ...) et la promotion du portail. La personne engagée ferait elle aussi partie du comité d'accompagnement.

En résumé, les participants ont relevé les points suivants :

- ☒ ☒ neutralité du portail
- ☒ ☒ accès libre au portail
- ☒ ☒ association de partenaires
- ☒ ☒ création d'un temps plein avec budget additionnel
- ☒ ☒ mise en place d'un Comité exécutif composé des partenaires fondateurs et de la personne engagée pour la gestion du site au quotidien, sa promotion et sa maintenance
- ☒ ☒ mise en place rapide d'un Comité de pilotage pour concrétiser une ouverture à d'autres niveaux de compétences et d'autres régions
- ☒ ☒ deux puis trois niveaux de partenariats
- ☒ ☒ rédaction d'une charte déontologique